DEPARTEMENT DU DOUBS

ARRONDISSEMENT DE BESANCON

CANTON D'ORNANS

COMMUNE DE NANS-SOUS-SAINTE ANNE 25330 NANS-SOUS-SAINTE ANNE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22.11.2018

OBJET: subvention « nous voulons des coquelicates »

Le Maire certifie que le compterendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le que la convocation du Conseil avait été faite le 14/11/2018 et que le nombre des membres en exercice est de 11

Le Maire,

L'an deux mil dix huit Le vingt deux novembre le Conseil Municipal de la commune de NANS-SOUS-SAINTE-ANNE s'est réuni, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Emmanuel Cretin, Maire

<u>Etaient présents</u> : E Cretin, C Lamy, A Johann, I Bourgeois, C Delisle, D Richard, JB Roux, S Rolando, Lloyd C

Etaient absents excusés: Bousson G (proc à E Cretin), Rolet MC

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Mme S Rolando ayant obtenu la majorité de suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte

Délibération de soutien à l'appel « Nous voulons des Coquelicots »

Cet appel national vise à demander l'arrêt de l'utilisation des pesticides de synthèse responsables de la contamination des écosystèmes et des chaines alimentaires et de nuire gravement à la santé publique. Il est proposé de se rassembler chaque premier vendredi de chaque mois devant les mairies pour alerter les médias, l'opinion publique et les décideurs afin de demander l'arrêt des pesticides de synthèse. Il s'agit de soutenir un mouvement citoyen dont les revendications sont en cohérence avec les choix communaux (arrêt notamment depuis plusieurs années de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics de la commune).

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Préfecture du Doubs Pour copie conforme,

Le Maire,

Reçule 1 2 DEC. 2018

Contrôle de légalité